

Roucas-Genest-Millet : peut-on encore travailler si on n'est pas de gauche ?

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses idées, et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations par quelque moyen que ce soit. »

(Déclaration internationale des droits de l'homme par l'ONU, le 10 Décembre 1948)

« Il est interdit d'interdire ! » beuglait la jeunesse de mai 68. Mais cette jeunesse omettait juste de préciser que ce slogan ne valait que pour elle-même et pour ses propres idées, celles des autres étant forcément condamnables, nulles et non avenues. Les années ont passé et les jeunes de 68 sont devenus des vieux cons, pire même, ils ont fait souche.

Quoi de plus terrifiant que de se lever un beau matin et de constater que l'on vit désormais dans un pays dans lequel une manifestation pour la défense des libertés est interdite ?! C'est pourtant bien cette effarante sentence qui vient de s'abattre sur le pays dit « des droits de l'Homme » !

Notre pays, dans lequel jadis un Desproges pouvait déclarer sans être inquiété *« Les turcs sont moins sauvages que la plupart des bougnoules. Certains même sont fonctionnaires, d'autre ont des gourmettes. N'oublions pas que ce sont les turcs qui ont inventé les chiottes, qui distinguent l'homme de la bête »*, ou encore *« Israël est un pays assez laid et mortellement ennuyeux. Dedans, il n'y a rien, et autour, c'est plein d'arabes. La seule distraction des Israéliens, c'est The Lamentation Wall, une boîte en plein air où on peut twister contre un mur en lisant un truc genre Coran dont le nom*

m'échappe à l'heure où, j'écris ces lignes, si tant est qu'on puisse appeler cela écrire. Ça ressemble au Coran, mais ce n'est pas le Coran, ni du Canada Dry », n'est plus aujourd'hui qu'un lieu où le régime socialiste essaime des mesures de plus en plus totalitaires.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=zxgLi1_X-uE&desktop_uri=%2Fwatch%3Fv%3DzxgLi1_X-uE&app=desktop [/youtube]

Jean Roucas vient à son tour comme d'autres, Véronique Genest, Richard Millet pour ne citer qu'eux, d'en faire les frais. En l'empêchant de pratiquer son métier et de se produire sur scène on lui fait payer ses idées, ses opinions, son choix de ne pas revendiquer la même couleur politique que les auto-proclamés bien pensants, ceux-là même qui prétendent donner des leçons de démocratie au monde. Quelle ironie ! Quelle fumisterie surtout !

N'en déplaise aux aficionados de la dictature gauchiste, le FN est un parti légal et autorisé, à partir de là, libre à chacun de pouvoir adhérer à ses idées ou non, de les contester ou pas, au même titre qu'on adhère ou non aux idées du communisme ou du socialisme. Cela ne se discute pas, point barre.

De quel droit peut-on en France interdire à une personne d'exercer son métier en raison de ses opinions politiques ? Cela bafoue toutes nos lois, toutes nos libertés, tout notre socle commun. Les médias, les artistes et les politiques s'enorgueillissent en plus de faire régner leur répugnante petite dictature liberticide au nom de leurs grandes et belles idées de gauche. Leur petit ego repu les rend tellement imbus d'eux-mêmes qu'ils n'ont même pas la capacité de voir avec quelle ardeur ils poussent de la gueule et du poing nos libertés dans le caniveau.

On le constate chaque jour un peu plus, la devise de la France désormais c'est « je ne suis pas d'accord avec vos idées et je me battrais pour que vous n'ayez pas le droit de les dire ».

Ah, le bel exemple de démocratie que voilà !

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si lorsque Fillon a indiqué qu'entre PS et FN il faudrait voter pour le moins sectaire, tout le monde a immédiatement compris que le plus sectaire était de fait le PS ! Quel édifiant aveu !

Caroline Alamaçhère